

Prévention des feux de forêts



Les risques de feux de forêts sont très élevés et notre commune très boisée est particulièrement concernée.

C'est pourquoi nous relayons la campagne du département rappelant les gestes à respecter pour éviter tout départ de feux.

- Pas de feu ou de barbecue aux abords ou en forêt
- Pas de cigarettes dans la forêt ou de mégots jetés par la fenêtre d'une voiture
- Pas de pétards ou feux d'artifices aux abords ou en forêt
- Pas d'utilisation d'outils pouvant provoquer des étincelles

Si vous constatez un départ de feu, n'attendez pas contactez immédiatement les pompiers au 18 ou au 112 (mobiles)

Merci de votre vigilance

Documents

[Prévenir et protéger des feux de forêts](#)

Liens utiles

[Feux de forêts - comment les prévenir](#)